

AIEST

NUMÉRO 666
QUATRIÈME TRIMESTRE 2019

Bulletin



LETRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB



@matthewloeb

Militantisme politique en 2020

Les élections ont du poids. Les récents résultats en politique nous rappellent vivement que ce que nous gagnons à la table de négociation peut nous être enlevés au bureau de vote. Je demande aux dirigeants, aux membres et à toutes les sections locales des États-Unis de s'engager dans notre programme politique de 2020 et de faire la différence lors des scrutins aux prochaines élections. C'est le temps de se lever et d'agir. Ce combat nous concerne tous et nous devrions tous participer.

Vous connaissez les enjeux des élections de 2020. Les syndicats sont quotidiennement menacés par l'administration actuelle et un nombre incalculable de politiciens, à travers le pays, s'emploient à saper les droits de négociation collective des travailleurs et à effectuer des coupes budgétaires qui privent directement les travailleurs des salaires, des avantages sociaux et des programmes de retraite qu'ils méritent.

Notre programme politique, pour l'année électorale 2020 et les années à venir, est conçu pour vous permettre d'aller chercher des gains pour toutes les familles de travailleurs, mais nous avons besoin de l'implication de tous pour réussir. Notre engagement est primordial pour se faire entendre et pour que nos causes soient au premier plan lorsque les candidats et les élus sollicitent le soutien de l'AIEST et de leurs membres.

Ce travail commence maintenant. Inscrivez-vous pour voter et aidez les autres à faire de même, informez vos collègues de la nécessité d'apporter des changements, contribuez au comité d'action politique de l'AIEST pour renforcer notre position à Washington et prêtez main-forte à votre section locale pour qu'elle réalise son programme politique. Chaque section locale a besoin d'un plan d'action politique pour engager ses membres lors des élections de 2020. La direction des sections locales constitue l'une des sources les plus fiables pour informer politiquement nos membres. Si nous ne parlons pas à nos membres de leurs intérêts politiques, quelqu'un d'autre le fera.

Le département politique/législatif travaille d'arrache-pied pour créer le matériel, les ressources et l'infrastructure nécessaires pour soutenir votre militantisme. Nous lancerons bientôt un site Internet (IATSE-PAC) pour le comité d'action politique de l'AIEST. Il présentera en détail les ressources politiques de l'agenda législatif fédéral de l'AIEST, il présentera aussi le comité d'action politique et la façon de l'utiliser, il inclura un guide électoral État par État avec des dates et des informations pour les électeurs et un calendrier de l'activisme politique lors d'une année électorale - facilitant l'inscription des électeurs, le porte à porte, les chaînes téléphoniques et la collecte de fonds par le comité d'action politique.

Pour distribuer les ressources et mettre à jour notre programme politique, nous allons continuer de recourir aux secrétaires et aux dirigeants des districts américains de l'AIEST. De plus, les coordonnateurs seront un élément essentiel pour les actions politiques des sections locales. Je demande à toutes les sections locales sans coordonnateur politique identifié de nommer quelqu'un sans tarder pour qu'il puisse diriger le militantisme politique de votre section locale. Signalez le nom et les coordonnées de cette personne à votre secrétaire de district et au département politique/législatif. >>> suite à la page 4.

LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL EST RÉÉLU AU CANADA AVEC UN STATUT MINORITAIRE

Les résultats des dernières élections au Canada sont assez bien connus. Le parti libéral a été réélu de façon minoritaire avec 157 sièges sur 338, alors qu'au moins 170 sièges étaient nécessaires pour conserver son statut majoritaire. Ce qui est moins connu c'est que quatre membres de l'AIEST se présentaient comme candidat à cette dernière élection et ils provenaient tous de la section locale 891 de la Colombie Britannique. Le Bureau canadien de l'AIEST et un bon nombre de nos sections locales ont appuyé l'organisme Engage Canada en contribuant près de 150 000 \$.

Malgré les divisions qui existent au pays, il est réjouissant de constater que les partis progressistes ont récolté 63% des voix lors de ces élections. Traditionnellement, le monde du travail et les familles s'en tirent bien avec des gouvernements minoritaires qui cherchent des terrains d'entente et des compromis. Une assurance médicament pan canadienne a toutes les chances d'être mise en place. Les résultats de l'élection ont aussi démontré qu'il serait utile d'adopter un système de représentation proportionnelle pour refléter davantage le vote des canadiens. ■

DES SECTIONS LOCALES CANADIENNES S'INSCRIVENT À UNE FORMATION CONTRE LE HARCÈLEMENT



Bravo aux nombreuses sections locales canadiennes qui continuent d'aller de l'avant avec des initiatives contre le harcèlement. La section locale 514 de Montréal a développé une formation en ligne, obligatoire pour tous ses membres. La section locale offre aussi la formation à toutes les sections locales de l'AIEST au Canada. Des frais d'inscription individuels s'appliquent et les sections locales intéressées devraient contacter la section locale 514. Toutes les sommes amassées dans le cadre de cette formation sont redistribuées à un Fonds de secours pour les membres de la section locale 514 qui ne peuvent travailler pour cause de maladie de longue durée ou de blessures graves. ■ Dans le sud de l'Ontario, la section locale 357 (possédant des juridictions à Kitchener, Stratford, Cambridge, Guelph et Waterloo) a été la première section locale à avoir recours à cette formation en ligne contre le harcèlement. Les frais d'inscription sont payés par la section locale 357 (les membres n'ont donc rien à payer). ■ La section locale 212 de Calgary vient aussi d'adopter cette formation; lors d'une récente assemblée générale, les membres ont voté afin de rendre cette formation obligatoire pour tous ceux qui veulent devenir membres de la section locale. ■ De plus, la section locale 212 continue d'offrir la formation Respectful Workplace (Respect au travail) et elle a ajouté un volet Respectful Workplace à sa formation Set Etiquette et à la séance d'orientation des nouveaux membres. Toutes ces initiatives sont importantes pour que chaque personne au travail soit traitée avec respect et dignité. Nous devons tous coopérer pour contrer le harcèlement au travail. ■

WWW.IATSE.NET



MESSAGE DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER GÉNÉRAL

Questions courantes
aux secrétaires-trésoriers

Lors des derniers préparatifs pour la séance de formation 2.0 des dirigeants consacrée aux secrétaires-trésoriers et tenue à Houston au Texas vers la mi-décembre, j'ai senti que ce serait le bon moment d'apporter des éclaircissements sur les deux questions les plus courantes qui surgissent entre les sections locales et le Bureau général.



JAMES B. WOOD

LES RAPPORTS TRIMESTRIELS

Pour détenir des informations à jour sur ses membres, l'Internationale doit recevoir les rapports trimestriels d'une façon régulière. L'article dix-neuf, section 7 de la Constitution et des règlements de l'Internationale stipule que les rapports trimestriels doivent être acheminés au plus tard trente (30) jours suivant la fin de chaque trimestre. Par conséquent, les rapports trimestriels devraient être remis le 30 avril, le 30 juillet, le 30 octobre et le 30 janvier de chaque année. Il n'est pas nécessaire d'attendre que 30 jours se soient écoulés pour achever le rapport et vous êtes même encouragés à remplir ce rapport immédiatement après la fin du trimestre.

Si le nombre de changements à apporter ne rentre pas dans l'espace prévu à cette fin dans le rapport trimestriel, on peut alors mentionner « voir liste incluse en annexe » sur le formulaire et rattacher cette liste au rapport. Il n'est pas nécessaire de fournir de multiples rapports trimestriels pour signaler un nombre important de changements.

Cette procédure peut aussi s'effectuer en ligne, ce qui sauve du temps et améliore la précision des rapports. Le formulaire en ligne inclut les noms des nouveaux membres, des membres retraités et des membres transférés. Tout ce qu'il reste à faire, c'est de fournir les informations sur les individus qui ne sont plus membres de la section locale. Si votre section locale n'utilise pas encore le système en ligne, vous devez simplement contacter le Bureau général pour que votre section locale soit enregistrée à cette fin et puisse recevoir aussi tous les autres services en ligne pour les sections locales.

LES PROCÉDURES DE RÉADMISSION

Très souvent, d'anciens membres de l'Alliance décident de redevenir actifs au sein d'une section locale et ils demandent une réadmission. La procédure à cette fin est décrite en détail dans l'article vingt et un, section 14, des statuts et règlements de l'Internationale, mais essentiellement elle comporte trois étapes.

Premièrement, la section locale, dans laquelle la personne désire être réadmis, doit envoyer une demande écrite d'approbation au secrétaire-trésorier général en indiquant le nom de la personne, les quatre derniers chiffres de son numéro d'assurance sociale et la raison d'origine de son retrait comme membre.

Une fois que la demande est approuvée, une lettre d'approbation est envoyée à la section locale et elle indique le montant détaillé des per capita qui sont dus rétroactivement à l'Internationale. Les montants dus sont calculés à partir du trimestre où la personne a cessé d'être membre jusqu'au trimestre précédant sa réadmission. L'exception à cette règle concerne un ancien membre qui avait choisi un retrait honorable. Dans ce cas le montant maximum du rétroactivement est limité à une période de huit trimestres.

Finalement, la section locale fait parvenir un chèque au montant indiqué et tiré à même ses fonds (pas de chèque personnel de la personne voulant redevenir membre). Une fois le montant reçu, le membre est réadmis et il devrait apparaître sur la liste fournie par la section locale dans le rapport trimestriel suivant la date de réadmission. ■

DOCUMENTS 2020

Les documents et les cartes de membre pour l'année 2020 ont été acheminés, au début de décembre, aux sections locales qui ont fait parvenir leur rapport pour le troisième trimestre de 2019 et qui ont acheté le nombre requis de timbres per capita pour l'année 2019. Si vous n'avez pas reçu vos documents, veuillez contacter le bureau du secrétaire-trésorier général. ■

SORTIR DE L'OMBRE ET ALLER VERS LA LUMIÈRE

COMMENT L'AIEST RÉUSSIT-ELLE
À AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE
ET LE BIEN-ÊTRE DE SES MEMBRES

Pour Christopher Wilenta, le mot « stress » était loin de correspondre à ce qui lui arrivait. Membre de la section locale 4 et chef électricien du Brooklyn Academy of Music's Harvey Theater, Wilenta vivait un divorce difficile et, au même moment, il était aux prises avec des problèmes financiers, car c'était l'été et il manquait de travail. « J'ai été très chanceux qu'une amie proche réalise ce qui m'arrivait ; celle-ci m'a suggéré un lien internet qui pourrait peut-être m'aider. » Ce lien menait vers Behind the Scene (Derrière la scène) l'un des organismes à but non lucratif qui se consacrent au bien-être des membres de l'AIEST et des autres travailleurs de l'industrie du divertissement. Behind the Scene accorde des montants pour défrayer les coûts associés à la consultation de professionnels de la santé mentale et cette aide a permis à Wilenta de consulter plusieurs fois un professionnel de la santé mentale et de réussir à passer à travers l'été. Wilenta est maintenant très reconnaissant et il veut donner à son tour. « J'ai plus d'un ami qui s'est suicidé dans mon milieu et personne ne doit penser qu'il est seul avec ses problèmes. Les techniciens de scène, en général, s'occupent très mal d'eux-mêmes et souvent ils s'épuisent mentalement et physiquement. Il nous faut apprendre à ne pas avoir honte de s'occuper de nous-mêmes et de nos familles, car nous exerçons des métiers qui sont parmi les plus durs du monde du travail. »

L'agente d'affaires de la section locale 849 de l'AIEST en Nouvelle-Écosse, Shelley Bibby, s'applique elle aussi à promouvoir des actions pour prévenir le suicide et pouvoir reconnaître les problèmes de santé mentale. Alors qu'elle élaborait un tel programme de prévention pour sa section locale, elle a appris la pire nouvelle que l'on puisse imaginer - sa belle fille venait de se suicider à 27 ans. « Malheureusement, on ne peut revenir en arrière, cet événement m'a motivée encore plus dans ma démarche pour mettre en place un cours de premiers soins pour la santé mentale. » Bibby est entrée en contact avec John Lewis, vice-président de l'Internationale et directeur des affaires canadiennes et avec Patricia White, fiduciaire de l'Internationale et directrice de l'éducation et de la formation. Elle a pu ainsi se joindre au comité exécutif de Behind the Scene afin de développer des initiatives pour la santé mentale des professionnels de l'industrie du divertissement. « Il y a beaucoup de stress dans nos métiers, le travail est irrégulier, surtout dans les provinces maritimes, et il y a beaucoup d'abus de consommation d'alcool et de substances illicites. Il n'est pas si simple d'accéder à des soins de santé mentale au Canada et souvent les gens tentent de se soigner eux-mêmes avec des drogues. »

« Nous devons identifier la source des problèmes et nous devons nous débarrasser des stigmates associés aux maladies mentales. Quand quelqu'un meurt d'une crise cardiaque, les gens ne font pas de commentaires, mais si c'est un suicide, les gens chuchotent encore. »

LA SANTÉ MENTALE EST IMPORTANTE

Les maladies mentales, les abus de consommation et le suicide représentent un énorme problème à travers toute l'Amérique du Nord. Aux États-Unis, 20 à 25 % de la population est aux prises avec divers types de maladies mentales et de ce nombre, seulement 40 % se font traiter. Le suicide est la dixième cause de décès aux États-Unis et 47 000 personnes périssent ainsi chaque année. Au Canada, la situation est à peu près la même.

Certaines études démontrent que les travailleurs du divertissement sont davantage atteints par les maladies mentales que le reste de la population. Sur les dix-neuf catégories principales de travail-

leurs aux États-Unis, les travailleurs du divertissement arrivent au deuxième rang pour l'usage de drogues illicites, au troisième rang pour les désordres dus à des abus de consommation et au quatrième rang pour l'usage abusif d'alcool. Une autre étude démontre que les femmes qui travaillent dans les domaines des arts, du design, du divertissement, des sports et des médias ont le plus haut taux de suicide ; les hommes, qui font le même genre de travail, arrivent au deuxième rang.

Selon Patricia White : « La nature de notre travail est un facteur qui contribue, mais il y a aussi le rythme de la vie moderne, l'internet et les médias sociaux pour les jeunes et la crise des opiacés. Nous ne sommes pas les seuls à vivre ces problèmes. »

Le vice-président international et directeur du département du cinéma et de la télévision, Mike Miller, affirme : « Nos membres n'ont pas souvent droit à leur week-end. Ils travaillent quand la plupart des gens sont en congé et l'on s'attend souvent à ce qu'ils effectuent plus de 14 heures de travail dans une journée. Ils peuvent aussi être en tournée ou sur des sites de tournage des mois durant. Quand cela arrive, une forte pression s'exerce sur la famille. »

Lewis nous dit : « Il y a aussi la précarité du travail ; quand votre engagement est temporaire et que vous ne savez pas quand vous aurez d'autres contrats, la fréquence des problèmes de santé mentale et de consommation abusive augmente. Nous travaillons fort pour nous assurer que nos membres accèdent à des ressources pour traiter les problèmes de santé mentale qu'ils peuvent rencontrer. »

White raconte : « Au moment où l'on se parle, l'organisme Behind the Scene effectue un sondage pour déterminer combien de personnes dans notre industrie ont des problèmes d'anxiété et de dépression, combien ont des pensées suicidaires, combien ont des problèmes de consommation de drogue ou d'alcool, combien réagissent à des événements traumatisants et aussi combien perçoivent les signes de ce genre de problèmes chez leurs compagnons de travail. À partir de là, nous pourrions mettre sur pied un plan pour les prochaines étapes. »

Selon Lewis : « Nous partons de loin et, dans une large mesure, nous avons effacé les stigmates qui entourent ces sujets. Quand nous discutons de santé mentale lors des assemblées, nous expliquons clairement aux gens qu'ils ne sont pas seuls, car ils sont membres de l'AIEST. Vous travaillez avec des gens qui partagent le même état d'esprit. Notre désir d'entraide est très présent, nous encourageons les membres à devenir attentifs aux problèmes que peuvent vivre d'autres confrères. Actuellement, plusieurs sections locales prennent des initiatives dans ce domaine, les régimes d'assurance maladie incluent des services de consultation pour les employés et nous cherchons à améliorer ces services. »

INITIATIVES DES SECTIONS LOCALES

Un grand nombre de sections locales de l'AIEST considèrent la santé mentale et le bien-être de leurs membres comme leur principale priorité et elles mettent sur pied des programmes innovateurs pour venir en aide à ceux qui ont des problèmes.

Au Canada, la section locale 891, en Colombie-Britannique, a fait figure de pionnière avec les services

OÙ ET COMMENT OBTENIR DE L'AIDE

Au Canada, si quelqu'un au travail parle de se suicider, appelez le Service de crises du Canada immédiatement : 833-456-4566.

Si quelqu'un au travail semble aux prises avec une surdose, appelez le 911 immédiatement. S'il y a un médecin sur le plateau ou si votre employeur ou syndicat possède une trousse de Narcan sur place, administrez cet antidote en vaporisateur nasal immédiatement. Si quelqu'un au travail lutte contre la dépression, l'anxiété ou une accoutumance à l'alcool ou à d'autres substances, suivez les étapes suivantes :

- appelez votre section locale pour connaître les ressources disponibles
- appelez votre plan d'assurance pour vérifier les couvertures offertes
- appelez l'un des organismes de soutien de l'industrie du divertissement - l'Actors Fund
- au 800-221-7303 - l'AFC au 416-975-0304 - Behind the Scene au 212-244-1421
- le MPTF au 855-760-6783 - Will Rogers Motion Picture Pioneers au 888-994-3863

La chose la plus importante est de parler, de rejoindre les gens et d'obtenir de l'aide dès aujourd'hui.



de santé mentale qu'elle offre à ses membres. Son programme d'assistance pour les employés et la famille (EFAP) est un service de consultation volontaire et confidentiel. Plusieurs autres sections locales canadiennes offrent aussi un programme d'assistance similaire. Les membres peuvent ainsi rencontrer un travailleur social ou un thérapeute pour obtenir de l'aide concernant tout problème personnel, familial ou relié au travail, et ce, jusqu'à dix fois par cas. Le programme de la section locale 891 rembourse aussi 70 % des frais d'inscription lorsque quelqu'un participe à un programme de réhabilitation dans le but de cesser la consommation de drogues ou d'alcool. Ces avantages sont particulièrement significatifs puisque les systèmes de santé publique canadiens remboursent les consultations de médecins, mais généralement ne couvrent pas les consultations de non-médecins.

De plus, dans le cadre d'une campagne à l'échelle provinciale pour réduire les suicides, les décès et les blessures des travailleurs du cinéma de la Colombie-Britannique, les sections locales 891 et 669 et d'autres syndicats du secteur offrent le programme Calltime Mental Health, un service téléphonique ainsi qu'un site internet d'assistance. Ce service se veut un point d'entrée où les membres peuvent obtenir de l'aide, peu importe le syndicat auquel ils appartiennent.

La section locale 891 et d'autres sections locales canadiennes de l'AI participent aussi à des cours de premiers soins en santé mentale mis sur pied par l'Association canadienne de la santé mentale. Selon le président de la section locale 891, Keith Woods : « Cette formation permet de reconnaître les problèmes, de savoir comment aborder des confrères de travail qui ont des comportements inquiétants et de savoir quand demander l'aide d'un professionnel. C'est un domaine dont on ne parle pas beaucoup, et le public doit être conscient et éduqué à tous les niveaux afin que ces problèmes sortent de l'ombre. »

RÉGIMES D'ASSURANCE MALADIE

Au Canada, les membres de l'AIEST sont généralement couverts par un plan de santé de l'employeur ou de la section locale. Ces plans couvrent tous typiquement la santé mentale. Fait à noter, les sections locales qui bénéficient des programmes d'assurance offerts par la compagnie d'assurance Great-West ont maintenant accès à un navigateur de santé mentale. C'est un service confidentiel qui offre un plan d'action sur mesure pour les besoins spécifiques d'un membre qui désire un traitement. Les membres qui appellent doivent répondre à

une série de questions et ensuite parler à une infirmière qualifiée qui va les guider tout au long du processus. Un clinicien expert en santé mentale révisé ensuite le cas, il fournit des recommandations dans un rapport détaillé et il élabore un plan d'action que le membre pourra suivre.

LES ORGANISMES DE SOUTIEN

On retrouve quatre organismes dédiés au bien-être des travailleurs de l'industrie du divertissement. Ils offrent des services aux membres de l'AIEST qui font face à des problèmes de santé mentale, de consommation abusive, qui ont des tendances suicidaires ou qui ont d'autres problèmes dans leur vie ; des services qui viennent compléter ceux offerts par le plan de santé de leur section locale. Ces organismes sont l'Actors Fund, le Motion Picture and Television Fund, le programme Behind the Scene et la Will Rogers Motion Picture Pioneers Foundation. Notons que le président international Matthew Loeb fait partie du conseil des fiduciaires de l'Actors Fund et qu'il siège au conseil de direction du Motion Picture and Television Fund. Pour sa part, Eddie Raymond, vice-président retraité et directeur de la formation de la section locale 16 de l'AIEST, siège sur le conseil de direction de Behind the Scene.

Aux États-Unis, l'Actors Fund a été créé en 1882 et, en plus des acteurs, il dessert tous les professionnels du cinéma, du théâtre, de la télévision, de la musique, de l'opéra, de la radio et de la danse. Ce programme offre plusieurs services incluant l'assistance financière, des conseils d'orientation, de la formation au travail, des logements abordables et des soins pour les personnes âgées. Un autre volet important se développe et il s'adresse à la santé mentale.

L'Actors Fund du Canada est un organisme semblable à celui que l'on retrouve aux États-Unis. Il a été fondé en 1958 et cet organisme vient en aide aux professionnels de l'industrie du divertissement au Canada pour maintenir leur santé, leur dignité et leur capacité de travailler.

Fondé en 1921, le Motion Picture and Television Fund fournit de l'aide financière aux travailleurs de l'industrie du divertissement et aux retraités qui vivent des situations difficiles. Au fil des ans, d'autres services se sont ajoutés et aujourd'hui le Fond vient en aide à plus de 4000 personnes annuellement. Selon Naomi Rodda, l'une des directrices, « une catégorie particulière est la génération sandwich, une population qui passe un peu inaperçue dans l'industrie. Ce sont des

hommes et des femmes qui s'occupent de leurs jeunes enfants et qui s'occupent aussi, en même temps, de leurs parents vieillissants et ils essaient de jouer les deux rôles à la fois. Qu'est-ce qui arrive si papa ou maman vous appelle au travail vingt fois par jour parce qu'il ou elle souffre de démence ? Si vous êtes au beau milieu d'un tournage, vous ne pouvez pas simplement vous lever et quitter les lieux. Il y a toujours la crainte que son nom soit associé à un mauvais dossier qui vous privera de travail. Personne ne vous enseigne à l'école comment vous occuper de vos parents qui vieillissent. Alors nous avons créé un programme pour aider les gens qui vivent cette situation afin qu'ils retrouvent un certain équilibre ».

Behind the Scene est un organisme à but non lucratif qui a été créé en 2005 pour développer des programmes caritatifs pour l'industrie du divertissement. Son but principal est de fournir de l'aide financière aux professionnels du divertissement et à leurs familles lorsqu'ils souffrent de maladies ou de blessures graves. La directrice exécutive Lori Rubinstein nous explique « qu'un service de soutien financier pour la consultation a ensuite été développé. La seule condition à respecter est d'obtenir un traitement administré par un thérapeute licencié ou par un établissement de réhabilitation. Nous sommes généralement en mesure d'évaluer et d'approuver les subventions au bout de deux à quatre jours et les chèques sont ensuite distribués immédiatement. »

« Ce programme est en place depuis quelques années, mais il y a encore davantage de suicides, davantage de consommation abusive et il est clair que nous devons faire plus. C'est pourquoi nous avons lancé récemment un vaste sondage en ligne pour développer des mesures de prévention du suicide et des maladies mentales. Spécifiquement, nous aimerions développer des supports informatifs comme des affiches placardées à l'arrière-scène qui expliquent les signes avant-coureurs et les signaux d'alerte et qui expliquent la marche à suivre en cas de besoin. Nous voulons donner aux gens certains outils de base afin qu'ils puissent évaluer si une personne a un problème et ensuite agir pour lui venir en aide. »

Pour sa part, la Will Rogers Motion Picture Pioneers Foundation offre de l'assistance financière et des consultations de soutien aux travailleurs de l'industrie du divertissement qui vivent des périodes difficiles suite à la maladie, un accident ou le chômage. Elle offre aussi de l'aide de courte et longue durée aux vétérans de l'industrie du cinéma.



CE QUE LES MEMBRES PEUVENT FAIRE

Il est d'une importance vitale que les membres de l'AIEST soient au courant de l'ensemble des services qui sont à leur disposition pour les maladies mentales, la consommation abusive et les autres enjeux liés au bien-être. Ils doivent connaître les services offerts par les sections locales, par les plans d'assurance maladie et par les organismes de soutien de l'industrie du divertissement. Mais ce qui est encore plus important c'est de pouvoir présenter ces enjeux au grand jour, en parler ouvertement, faire disparaître les craintes et agir positivement pour soutenir ses confrères et consoeurs.

Selon le secrétaire-trésorier général James Wood, « nos membres ont la mentalité « the show must go on », mais si vous ne vous sentez pas bien, vous devez agir. S'occuper de soi ou de ses confrères et consoeurs n'est pas un signe de faiblesse, c'est un signe de force et de courage. »

Miller nous dit : « Les problèmes de santé mentale sont tout aussi dévastateurs que le cancer, les maladies cardiaques et le diabète. Une maladie est une maladie, ce n'est pas un défaut de caractère et nous devons y apporter toute notre attention. » Lewis ajoute « je ne suis pas un expert, mais je crois que nous savons tous instinctivement reconnaître les situations ou quelque chose ne va pas chez nos confrères et consoeurs. Je ne parle pas d'un incident isolé, mais d'un comportement régulier et quand vous vous en apercevez ça prend du courage pour agir. L'un des problèmes inhérents au métier de pigiste c'est la peur d'être exclu. Il y a la crainte que si vous êtes traités, vous puissiez vous retrouver sur une liste noire. Vous êtes protégés légalement et nous vivons aussi un changement des mentalités. Nous devons juger moins et accepter davantage. Lentement mais sûrement nous allons y arriver. »

NOUS SOMMES LES GARDIENS DE NOS CONFRÈRES ET CONSOEURS

« Nous sommes les gardiens de nos confrères et consoeurs », nous dit le président international Matthew Loeb. « C'est l'essence même du syndicalisme, l'essence même de la solidarité. Et ça s'applique à 100 % lorsqu'il est question de santé mentale et de bien-être. » Il ajoute: « Nos membres sont des artisans brillants et doués qui mettent leur créativité au service de la profession. Mais cela vient avec les réalités de l'industrie du divertissement, qui impliquent très souvent de longues heures, des déplacements excessifs, le travail sporadique et tout de sortes de stress. Bien sûr que ça peut affecter la vie personnelle et la vie de famille. Personne n'est plus dédié au succès des

spectacles et des projets que nos membres, mais ils doivent aussi prendre soin d'eux et des autres. »

« L'AIEST s'est engagée à faire tout ce qu'elle pouvait pour protéger la santé mentale de ses membres, aider ceux qui souffrent et prévenir le suicide. Nous investissons et nous déployons des efforts pour déstigmatiser ces enjeux, parler ouvertement de ces problèmes et offrir à nos membres les outils et le support dont ils ont besoin pour se sentir bien et pouvoir aider les autres. Nous appuyons les sections locales afin qu'elles offrent des programmes de soutien à leurs membres. Et nous continuons notre partenariat avec les organismes de soutien de l'industrie du divertissement pour nous assurer qu'ils puissent aider le mieux possible nos membres qui ont besoin d'assistance. »

En conclusion Loeb nous dit, « rien ne compte plus que le bien être de nos membres. Et nous allons continuer d'utiliser chaque outil à notre disposition pour nous assurer que nos membres puissent mener des vies productives, fortes de réussites et de santé. » ■

>>>> suite de la LETTRE DU PRÉSIDENT

Nous devons supporter ceux qui élaborent des politiques pour protéger et soutenir l'amélioration de nos droits de négociation ; défendre nos fonds de pension et nos programmes de santé ; mettre en place de solides protections des droits d'auteur ; protéger les subventions aux arts ; et assurer l'égalité pour tous et s'opposer à toute forme de discrimination.

Avoir un environnement politique propice à notre réussite est aussi important que tout ce que nous faisons en tant que syndicats pour protéger les travailleurs. Soyons unis et engageons-nous politiquement pour servir nos intérêts communs. ■

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
7^e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11^e district
CHERYL BATULIS
1505 Holburne Road
Mississauga ONT L5E 2L7
Tél. 416 919-4262
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
ARIELLE MERCIER
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
KENZA DIGOU
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
hill@gmail.com

514 > Montréal
ANNICK CHARTIER
4530 rue Molson, bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514 937-7668
Fax 514 937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
(Bureau québécois)
CHRISTIAN LEMAY
7230 rue Alexandra, suite 111
Montréal QC H2R 2Z2
Tél. 514 937-3667

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
SYLVIE BERNARD
2700, rue Jean-Perrin, bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418 847-6335
Fax 418 847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
617 Windmill Road, 2nd Floor,
Dartmouth, NS, B3B 1B6
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-2665
Fax 416 362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETTIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0